

La réforme du régime général des obligations : réflexions sur les projets français et européens de modélisation du droit des obligations

Vendredi 15 octobre 2010
FACULTÉ DE DROIT DE NANTES

Renseignements :
Institut de recherche en droit privé

Tél. : 02 40 14 15 65
mail : irdp@univ-nantes.fr

Inscription :
obligatoire pour tous :
irdp@univ-nantes.fr

Tarifs :
Etudiants, enseignants : entrée gratuite
formation continue : 100 euros
autres participants : 20€

Chèque à l'ordre de l'agent comptable
de l'Université de Nantes

Lieu :
Faculté de droit de Nantes
Chemin de la Censive-du-Tertre
44 000 Nantes

Organisateur du colloque :
Lionel ANDREU
(Institut de Recherche en Droit Privé de
la Faculté de Droit de Nantes)
avec le concours de l'Institut Droit.
Ethique. Patrimoine (IDEP) de
l'Université Paris-Sud 11

Ce colloque est consacré à la réforme, actuellement à l'étude, du droit des obligations. Plus précisément, il prend pour objet d'analyse l'une de ses branches les plus importantes pour l'activité économique : le régime général des obligations. Il se fixe pour objectif d'étudier la pertinence des choix opérés en cette matière par l'avant-projet élaboré par le groupe de travail animé par le Professeur CATALA, en le comparant aux propositions d'harmonisation du droit européen des obligations (Principes du droit européen des contrats, Avant-projet de Code européen des contrats, Projet de cadre commun de référence, Draft common frame of reference)



9h30 - Accueil des participants
9h40/10h - Propos introductifs

Matinée : L'état de l'obligation

Président : François COLLART-DUTILLEUL
(Professeur à l'Université de Nantes)

10h/10h40 - La solidarité
(Marc MIGNOT, Professeur à l'Université de Strasbourg)

10h40/11h20 - L'action directe
(Philippe BRIAND, Professeur à l'Université de Nantes)

11h20/11h30 - Questions / Pause

11h30/12h10 - L'indivisibilité
(Philippe DELEBECQUE, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

12h10/12h50 - La compensation
(Philippe SIMLER, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg)

12h50/13h00 - Questions



Après-midi : La circulation de l'obligation

Président : François-Xavier LUCAS
(Professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne)

14h30/15h10 - La cession de créance
(Olivier DESHAYES, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise)

15h10/15h50 - La subrogation personnelle
(Didier R. MARTIN, Professeur émérite de l'Université Paris XI ; Lionel ANDREU, Maître de conférences à l'Université de Nantes)

15h50/16h10 - Questions / Pause

16h10/16h50 - Le changement de débiteur et de contractant
(Dimitri HOUTCIEFF, Professeur à l'Université d'Evry)

16h50/17h00 - Questions

17h00/18h00 - Rapport de synthèse
Hervé SYNVEY,
Professeur à l'Université de Paris II, Panthéon-Assas

